



Communiqué de presse

Le 27 août 2019

Tournage d'un long métrage à Maîche Stationnement et circulation perturbés

Les vendredi 30 et samedi 31 août, l'équipe du film « L'Enfant rêvé » de Raphaël Jacoulot investira le centre-ville de Maîche pour poursuivre le tournage du long-métrage qui a débuté début août dans notre région.



A cette occasion, le stationnement et la circulation dans les rues de l'Helvétie, Pasteur et Fin Yotte seront réglementés afin de permettre le bon déroulement des opérations et permettre aux comédiens et techniciens de travailler dans des conditions optimales.

La Société de Production du film a bien conscience des désagréments que vivront les riverains et les usagers des services et commerces situés dans le périmètre du tournage.

Mais rassurez-vous, l'accès sera bien évidemment possible pour les véhicules de secours et assistance aux victimes, mais aussi pour les personnes à mobilité réduite, les riverains et les demandes spéciales qui seront examinées au cas par cas sur place. L'accès notamment au laboratoire d'analyses médicales sera facilité en dehors des séquences de tournage.

L'équipe de techniciens du film sont des professionnels qui connaissent parfaitement leur métier et qui sauront gérer la situation dans les règles de l'art.

Informations pratiques

- La circulation sera donc interdite dans les rues de l'Helvétie, Fin Yotte et Pasteur ainsi que le stationnement. Cette interdiction de stationnement s'étendra aux parkings de la Place des Déportés (à l'angle des rues Pasteur et Malseigne) ainsi qu'au parking situé dans la partie haute de l'école Pasteur (à l'angle des rues Pasteur et Fin Yotte).
- Le stationnement situé derrière la salle de l'Union sur le Chemin de la Chapelle sera réservé pour les besoins des équipes du film.
- Les parents qui se rendront à la réunion de rentrée de l'école maternelle les Sapins Bleus, le vendredi 30 août à 18h, pourront stationner sur le parking de l'école maternelle, situé rue de la Scierie.
- Une déviation sera mise en place pour ces deux journées.
- Le stationnement sur la Place de l'Eglise, situé à proximité immédiate du lieu de tournage, pourra se réaliser sans changement.

Pour que l'information soit complète, les policiers municipaux ont diffusé l'information en rencontrant les commerçants des rues impactées et en distribuant un message dans les boîtes aux lettres des riverains.

Pour sa part, l'équipe technique du film procédera à un affichage quelques jours avant le tournage dans les secteurs concernés pour à son tour avertir les riverains de la gêne occasionnée.

La société TS Productions et Monsieur le Maire s'excusent pour les perturbations de circulation et de stationnement pendant ces deux journées et remercient chacun d'entre vous pour sa compréhension.

Contact Presse
Service Communication – Mairie de Maîche
03 81 64 03 01